



**Le titulaire du Baccalauréat Professionnel « Métiers du Commerce et de la Vente » option Animation et gestion de l'espace commercial est un employé commercial qui intervient au sein d'une unité commerciale, physique ou à distance, de toute taille, généraliste ou spécialisée.**

Son activité consiste à :

- ☑ Accueillir, conseiller et vendre des produits et des services associés,
- ☑ Contribuer au suivi des ventes,
- ☑ Participer à la fidélisation de la clientèle et au développement de la relation client,
- ☑ Participer à l'animation et à la gestion d'une unité commerciale.

**PFMP**



22 semaines de formation en milieu professionnel réparties sur les 3 années.

**Profil du titulaire du Baccalauréat Professionnel**

L'activité du titulaire de ce diplôme peut se dérouler sur des horaires variables, avec une certaine amplitude, en relation avec le rythme de l'activité commerciale de l'entreprise. Elle s'exerce le plus souvent en station debout. Sa tenue et sa présentation sont adaptées aux exigences de l'entreprise. Par ailleurs, il doit s'attacher à respecter la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité, et adopter les comportements et attitudes conformes en vue de garantir la sécurité, notamment sanitaire, des produits.

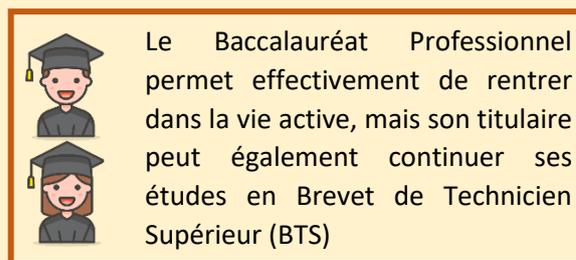
Pour exercer son activité, le titulaire du baccalauréat professionnel « MCV option A » doit :

- ☑ Faire preuve du sens de l'accueil, de qualités d'écoute et de disponibilité,
- ☑ Adopter des comportements et des attitudes conformes à la diversité des contextes relationnels, notamment au niveau des codes vestimentaires et langagiers,
- ☑ Respecter les règles de confidentialité et de déontologie professionnelle,
- ☑ Faire preuve de rigueur dans la gestion et l'organisation de l'espace de vente,
- ☑ Travailler en équipe,
- ☑ Faire preuve d'autonomie et de responsabilité.

**Emplois concernés**



Dans le cadre de son parcours professionnel, le titulaire du Baccalauréat Professionnel « MCV option A » pourra assumer des responsabilités qui le conduiront à exercer en tant qu'employé commercial ou vendeur qualifié. Le titulaire peut évoluer avec de l'expérience vers des emplois de manager de rayon ou de directeur adjoint de tout ou partie d'une unité commerciale.



Le Baccalauréat Professionnel permet effectivement de rentrer dans la vie active, mais son titulaire peut également continuer ses études en Brevet de Technicien Supérieur (BTS)

62, rue Lavoisier,  
 BP 120 – 71200 LE CREUSOT  
 Tél : 03 85 77 67 00  
 Fax : 03 85 77 67 17  
[www.lycéeblum-creusot.fr](http://www.lycéeblum-creusot.fr)

